

Environnement | Haute-Vienne : A Landouge, l'inversion des collectes de déchets a boosté le tri



Depuis six mois, Limoges Métropole mène une expérimentation sur l'inversion des collectes de déchets. Les bacs verts contenant les ordures ménagères sont collectés tous les quinze jours. Au contraire, les bacs bleus qui contiennent les déchets recyclables sont ramassés chaque semaine car ils débordaient. Cette inversion de collecte répond aux nouvelles consignes de tri du centre de recyclage de Limoges.

Depuis le 1er juillet 2020 suite à la modernisation du centre de recyclage, les consignes de tri ont été élargies au niveau de la communauté urbaine à l'ensemble des déchets plastiques que ce soient les barquettes, pots, films et sachets ainsi que les petits emballages en métal. Les bacs bleus étant davantage remplis avec ce tri systématique, des administrés ont souhaité qu'ils soient collectés plus souvent. Une expérimentation a été lancée en novembre pour six mois par Limoges Métropole, en concertation avec la Ville de Limoges, à Landouge quartier mixant habitat individuel et collectif. Les bacs bleus roulants sont ramassés chaque semaine et les bacs verts, contenant des ordures ménagères, toutes les deux semaines. Pour répondre aux inquiétudes suscitées (mauvaise odeur, fermentation des ordures ménagères, asticots, insectes...), les 6 000 habitants concernés par cette mesure ont été largement informés. "Une campagne de communication a été menée en collaboration avec notre prestataire Véolia souligne Sarah Gentil, vice-présidente chargée de la propreté urbaine et de la collecte des déchets, des étiquettes ont été apposées sur les bacs pour indiquer le changement de collecte et un courrier envoyé à chacun expliquant notre démarche avec un calendrier sur trois mois précisant les jours de collecte des bacs bleus et verts."

Forte demande de composteurs et lombricomposteurs

En plus, des agents du service propreté se sont rendus à la mairie annexe de Landouge durant trois jours pour faire la promotion des composteurs, un bon moyen de réduire le contenu du bac vert. "Nous savions que ce ne serait pas facile de changer les habitudes prises après tant d'années" admet-elle. L'opération a été bien comprise par les habitants qui ont bénéficié, fin novembre, de 400 composteurs plastiques mis à disposition gratuitement, équipement qui était déjà proposé. En outre, une nouvelle aide financière est accordée depuis avril aux personnes souhaitant acquérir un composteur en bois ou un lombricomposteur, la communauté urbaine subventionnant 50% de la facture avec un plafond de 60€. Ces équipements ont pour objectif de réduire les apports de déchets organiques vers la centrale énergie déchets. Le succès est au rendez-vous avec 42% de composteurs en plus soit

1 085 en service contre 765 avant.

La sensibilisation au tri et au compostage de certains déchets a porté ses fruits avec une quantité de déchets recyclables en forte hausse. Avant cette expérimentation, 23,6 tonnes d'ordures ménagères étaient collectées chaque semaine contre 18,9 tonnes à présent, une baisse 20%. A l'inverse, le tonnage de déchets recyclables a progressé de 33%, passant de 8,6 tonnes par semaine à 11,4 tonnes. Le premier bilan, effectué au bout de trois mois, affiche de bons résultats. "Nous avons été agréablement surpris, Véolia a aussi été épaté constate Sarah Gentil, cela s'est bien passé avec seulement onze retours de personnes qui, pour la plupart, n'avaient pas compris qu'elles pouvaient demander un bac bleu plus grand." L'expérimentation a été prolongée de six mois.

Des craintes sont apparues par rapport à la hausse des températures et aux conséquences sur les ordures ménagères. "Nous avons étudié ce problème et décidé de mettre un point d'apports volontaires pour que les habitants déposent leurs déchets non recyclables annonce Delphine Ruchaud, chef du service collecte à la direction de la propreté, car le but est d'avoir des chiffres sur une année complète. De juin à septembre, seront donc installés, près de la déchetterie du Cavou, des bacs roulants pour qu'ils déposent leurs déchets de poissons, leurs couches bébés, etc... La collecte sera effectuée chaque semaine." C'est aussi une expérimentation dans l'expérimentation par rapport aux déchets odorants, le but étant de vérifier s'ils passent le cap de l'été et des fortes chaleurs lorsqu'ils sont bien emballés.

Sensibiliser les gardiens d'immeubles et les enfants

Deux points négatifs ont également été soulevés, le premier concernant l'habitat collectif. Une réunion a été organisée, le mois dernier, avec le bailleur social Limoges Habitat afin de sensibiliser les gardiens. Les locaux poubelles partagés en extérieur sont accessibles par tous, des riverains peuvent être tentés d'y déposer n'importe quoi. "Nous travaillons avec les gardiens sur la mise en place de composteurs collectifs en pied d'immeubles et cela fonctionne bien ajoute-telle, cela permet de sortir des biodéchets des bacs verts." Limoges Métropole a servi d'exemple dans ce domaine. Une enquête a été menée par l'Ademe sur le compostage partagé au pied des immeubles afin d'éditer un guide national. "Nous allons servir de référence pour les collectivités qui veulent se lancer dans ce type de compostage précise-t-elle, l'Ademe est venue nous auditer plusieurs fois pour voir la manière dont nous procédions."

Quant au second point négatif, il concerne la qualité du tri. Si les gens trient davantage, les erreurs sont plus importantes. Des déchets verts, des ordures ménagères, blocs de mousse florale et des sacs opaques noirs fermés (interdits) avaient été déposés dans les bacs bleus ouverts pour une vérification. "Ces erreurs peuvent se corriger facilement" assure-t-elle. Un nouveau courrier sera adressé aux habitants de Landouge ce mois-ci pour redonner les consignes de tri et communiquer les premiers résultats. Un effort sera nécessaire puisque le taux de refus des déchets, à l'entrée du centre de recyclage, a été multiplié par trois, passant de 11% à 33%.

Une nouvelle expérimentation d'inversion des collectes démarrera, en septembre, à Chaptelat avec le même processus d'information des habitants. Cette commune est la dernière à avoir rejoint la communauté urbaine et elle bénéficie d'une tournée de collecte à part, ce qui facilitera la mise en place. "Les maires étaient réticents à l'annonce de cette initiative et maintenant ils sont prêts à l'appliquer se félicite Sarah Gentil, car l'objectif est d'étendre l'inversion des collectes à l'ensemble des communes de Limoges Métropole, nous avons déjà étudié la mise en place pour la deuxième couronne en zone rurale sachant que nous devons faire de la dentelle dans la première couronne très urbanisée, en regardant secteur par secteur. Nous allons y arriver car nous nous sommes engagés à réduire nos déchets de 20% sur dix ans." Cette nouvelle organisation sera évaluée en vue du renouvellement de l'appel d'offre de la collecte prévu début 2023. Des actions vont être menées dans les quartiers prioritaires pour augmenter la part de déchets triés en sensibilisant les enfants qui, eux-mêmes, sensibiliseront leurs parents. "Notre plus grande marge de manoeuvre est là" estime-t-elle.

Par ailleurs, des bacs roulants avec une ouverture à pied ont été installés Place des Bancs. Ils remplacent des abris en béton où des dépôts sauvages avaient lieu de manière quotidienne. Pour inciter riverains et commerçants à y déposer leurs déchets, ils ont pu choisir la photo servant de "stickage" à savoir, une carte postale de la Place des Bancs du début 20ème siècle. Avec un résultat surprenant. "Le jour où nous avons mis ça, il n'y a plus eu de débordements. Cela s'appelle du nudge, le beau appelle le respect." Une idée qui peut facilement être déclinée tout en rendant nos villes plus belles.

Corinne Mérigaud

Crédit Photo : Corinne Mérigaud

Publié sur aqui.fr le 12/05/2021

[Url de cet article](#)